

Budget 2023 calculé sur les bases suivantes :

Impôts						2.25
Taxe immobilière (o/oo)						1.25
Taxe cadastre et dangers naturels (o/oo)						0.17
Eaux de surface (o/oo)						0.35
Taxe des chiens						80.00
Taxe eau	Fourniture d'eau (m3)	} Selon règlement tarifaire	2.40	à	1.85	+TVA
	Taxe de base		195.00	à	800.00	+TVA
	Eau nouvelle construction (forfait)				150.00	+TVA
	Taxe par résidence secondaire				200.00	+TVA
	Taxe par place caravane				40.00	+TVA
	Taxe de prélèvement à l'hydrante (m3)				3.00	+TVA
Taxe épuration	Epuration (m3)	} Selon règlement tarifaire	1.85	à	1.25	+TVA
	Taxe de base		135.00	à	810.00	+TVA
Taxe ordures ménagères	Taxe par habitant(EH), 18 ans révolus famille max. 3 EH				90.00	+TVA
	Taxe par commerce		selon règlement tarifaire			+TVA
	Taxe par exploitation agricole		selon règlement tarifaire			+TVA
	Taxe par entreprise		selon règlement tarifaire			+TVA
	Taxe par établissement public		selon règlement tarifaire			+TVA
	Taxe par résidence secondaire		selon règlement tarifaire			+TVA
	Taxe par place caravane		selon règlement tarifaire			+TVA
Taxe entretien des chemins vicinaux	Taxe par ha				10.00	
	Taxe résidences secondaires				100.00	
	Taxe commerces, entreprises (autres qu'agricoles bénéficiant d'une manière prépondérante d'un chemin agricole au forestier)				200.00	
Taxe de séjour	par résidence secondaire				400.00	
	par unité locative				20.00	
	par caravane				150.00	
Taxe cimetière					selon règlement en vigueur	